



**Commune de Saint-Maurice-de-Beynost**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-06/09**

**Séance du 16 octobre 2025**

Date de la convocation :

**9 octobre 2025**

Affichage de la convocation :

**10 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, seize octobre, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Christian JUFFET, Martine TERRIER, Bernard MATEOS, Michèle ALVES, Alain VIEUX, Stratos TSALAPATIS, Anne CHAMPETINAUD, Nikita FERRACHAT, Danièle GREAU.

EXCUSES : Nathalie GRAVIER (Procuration à P. GOUBET), Muriel BRUGNOT (Procuration à N. BOURGEOIS), Robert HERPOYAN (Procuration à Y. HERZIG), Syve-Line TAN (Procuration à C. CHARTON), Lindsay DIAS (Procuration à N. FERRACHAT).

Nombre de conseillers :

**en exercice : 27**  
 présents : 17  
 procurations : 5  
 absents : 5  
 votants : 22

ABSENTS : Rodolphe EZNACK, Anaïs TEYSSONNEYRE, Yann LEONET, Mathieu LAURAIN, Roman GAILLARD.

Martine TERRIER a été élue secrétaire de séance.

**MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ COMMUNE POUR LE BOULODROME ET LA BOXE / APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA REALISATION DES TRAVAUX**

Monsieur le rapporteur explique que dans le cadre de l'agenda accessibilité, un projet de mise aux normes accessibilité a été présenté pour les deux bâtiments de la boxe et du boulodrome afin d'en faciliter la mise en œuvre. Ce projet permettra de créer un sanitaire et une douche en accès PMR mais aussi de développer le nombre de douches du côté de la boxe. L'ensemble de ces travaux a été inscrit au budget 2025.

L'estimation du coût total de l'opération est chiffrée à 25 000 € HT.

La DSIL (Dotation de Solidarité à l'Investissement Local), dispositif porté par l'Etat, a été sollicité pour participer au financement de ce projet

Le tableau de financement est le suivant :

Dépenses			Recettes		
Détail des dépenses de travaux			Autofinancement		
Travaux de mise en accessibilité - Boulodrome / Boxe	25 000 €	100,00%	Commune	5 000 €	20,00%
			Cofinancement demandé		
			Etat		
	DSIL	20 000 €	80,00%		
<b>Total</b>	<b>25 000 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>Total</b>	<b>25 000 €</b>	<b>100,00%</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le plan de financement pour le projet de mise aux normes accessibilité au boulodrome et à la boxe,

**AUTORISE** le maire à solliciter l'Etat au travers la DSIL pour ce projet

**AUTORISE** le maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Le Maire  
Pierre GOUBET

